

Eléments explicatifs du Compte Financier Unique 2024

Budget principal

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est présenté et voté par nature.

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 59 163 397,88 € dont 423 049,85 € de charges rattachées, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 68 627 226,45 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été émis à hauteur de 12 372 974,05 €, soit 79,9 % des crédits ouverts.

Sur le chapitre 012, les charges de personnel, des mandats ont été émis à hauteur de 5 059 022,97 €, soit 81,6 % des crédits ouverts.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 16 888 369,46 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 16 341 364,65 €.

Les mandats émis et les restes à réaliser des dépenses d'équipement se sont élevées à 14 626 353,63 €, soit 37,4 % des crédits ouverts. Les subventions d'équipement, y compris les restes à réaliser, ont atteint 4 491 044,91 €.